

## Edito



La Loi Elan, adoptée fin 2018, a conduit Montélimar-Agglomération Habitat à s'adosser avec un autre gestionnaire de logements sociaux. Cette transformation a été actée en séance du conseil d'administration du 8 octobre dernier. A la fin de l'année, l'Office sera transformé en une SEM (Société d'Economie Mixte) qui nous permettra de nous engager sur la production de nouveaux logements et la réhabilitation de notre parc.

Comme je m'y étais engagé à mon arrivée à la présidence de Montélimar-Agglomération Habitat, nous allons donc décliner une politique ambitieuse en matière de rénovation, d'entretien mais aussi de production de logements neufs.

Un nouveau et vaste chantier, et de belles perspectives, nous attendent, avec l'apport de capitaux qui vont conforter la réalisation de nos projets sur l'ensemble de notre parc locatif.

Notre Office fête cette année ses 90 ans d'existence et prouve, une nouvelle fois, qu'il a su s'adapter pour poursuivre ses missions au service de ses locataires.

Bonne lecture.

**Norbert Graves**

Président de Montélimar-Agglomération Habitat

## ADOSSEMENT AVEC CDC HABITAT : MODE D'EMPLOI

La loi élan, entrée en vigueur le 23 novembre 2018 impose aux organismes HLM de disposer d'un parc d'au moins 12 000 logements locatifs sociaux.

Afin de répondre à cette exigence, Montélimar-Agglomération Habitat et sa collectivité de rattachement, Montélimar Agglomération, ont fait le choix de s'adosser au groupe CDC Habitat, via sa filiale Adestia.

Montélimar Agglomération et son président, Julien Cornillet, ont fait le choix de transformer MAH en SEM, Société d'Economie Mixte de logements sociaux dont l'Agglomération de Montélimar détiendra 76 % des capitaux environ et Adestia 24 %.

Cette transformation permettra à notre Office d'aller au-delà de son Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) grâce aux capitaux propres apportés par CDC Habitat. Ainsi, Montélimar-Agglomération Habitat va pouvoir engager, sur les 10 prochaines années, la production de nouveaux logements, mais aussi la réhabilitation et l'entretien des résidences et des logements dont vous êtes locataires.

### Qu'est-ce-que cela change pour les locataires ?

Rien ne changera pour les locataires de MAH.

- A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, **votre bailleur s'appellera toujours Montélimar-Agglomération Habitat**
- Vos **interlocuteurs à MAH ne changent pas**
- Le **siège social demeurera à Montélimar** (Tour H à Pracomtal)
- Deux représentants des locataires **continueront à siéger au conseil d'administration** de la SEM

*Notre Office fête cette année ses 90 ans d'existence. Il tourne aujourd'hui une nouvelle page de son histoire mais reste et restera attaché à travailler au service et au bien-être de ses locataires.*

# NOS ACTIONS DE PROXIMITÉ !

Les actions de proximité portées par Montélimar-Agglomération Habitat participent au « bien vivre ensemble » et facilitent la mixité sociale et intergénérationnelle au sein de ses résidences. A la demande de certains locataires, ou sur proposition de MAH, plusieurs projets ont déjà vu le jour dans nos quartiers : installation de cabanes à chats, d'une spirale de la biodiversité, de carrés potagers ou encore de bacs de compostage.



Les premiers **carrés potagers** ont été installés sur la parcelle de la résidence Bavière. Quatre bacs (dont un a été offert par notre partenaire la jardinerie montilienne Truffaut) permettent aux résidents, regroupés en Amicale, de planter différents fruits et légumes

Deux résidences sont aujourd'hui équipées de **bacs à compost** (Bavière et le Petit Nice à Sauzet). D'autres installations sont en projet, notamment au Clos du Jardinier. MAH vient de signer une convention avec l'un de ses locataires, qui, après sa formation de Maître composteur, sera le référent du site.



## Devenir guide composteur ?

Vous aussi, participez à la gestion des bacs de compost installés dans votre résidence en devenant, après une courte formation prise en charge par MAH, guide composteur.

Information auprès de MAH : 04 75 01 69 80

## Adhésion et participation

Ces différentes actions ont pour objectif de valoriser et consolider un lien de proximité et de convivialité entre les locataires au sein de leur résidence et de leur quartier.

Mais rien ne peut se faire sans l'adhésion et la participation des locataires. Vous **souhaitez être référent et participer à l'un ou l'autre futur projet** porté par Montélimar-Agglomération Habitat dans votre résidence ? **N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de votre bailleur** qui vous accompagnera dans votre démarche.

Référente Projets Participatifs :  
Lynda Tomas  
04 75 01 69 80



La première **spirale de la biodiversité** a été construite en partenariat avec Suez France et la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), quartier les Emetteurs. Le muret de pierres sèches, monté en colimaçon garni de terre et planté d'essences aromatiques, favorise la culture des plantes aromatiques. Il offre un espace de protection (gîte et nourriture) pour une multitude de petits animaux.



Vendredi 1<sup>er</sup> octobre, a été inauguré la 7<sup>e</sup> **cabane à chats** sur une parcelle de la résidence des Champs en présence de Alain Belle, représentant le président de MAH, Marie-Christine Magnanon et Chloé Palayret Carillion, représentant Julien Cornillet, Francis Salmeron, président de l'association SOS 4 Pattes en Détresse, accompagné de bénévoles, Mireille Patel-Dubourg, Jean-Charles Popelier, référent sur le site, Gérard Solignac, administrateur de MAH.

# EN DIRECT AVEC NOS LOCATAIRES

Marie-José Mounier et Michel Aubert sont locataires à Bavière. Ils dressent un premier bilan de la dotation, par MAH, de 4 carrés potagers dans leur résidence\*.

Cette initiative participe aux actions de proximité conduites par Montélimar-Agglomération Habitat sur l'ensemble de son parc locatif. Laissons la parole à des jardiniers amateurs heureux.

## A quel moment avez-vous démarré les plantations ?

Les premières plantations ont été faites le 26 juin. Auparavant, les gardiens de Montélimar-Agglomération Habitat nous ont livré les caisses, la terre végétale, les plants et ont créé un point d'eau.

## Comment s'est déroulée l'installation des carrés ?

Il nous a fallu assembler les morceaux livrés en kit, puis les installer sur l'emplacement que nous avons choisi ensemble. Cela a demandé environ deux semaines de travail.

## Comment sont gérés ces carrés ?

Nous sommes 11 locataires à nous occuper du site. Nous avons mis en place un planning pour arroser nos plantations. Nous sommes très organisés et cela nous permet d'entretenir notre jardin et les bacs à compost, à tour de rôle.



## Cette expérience a-t-elle changé les relations entre les locataires ?

Oui, elle a été très enrichissante. L'installation de bacs à compost l'an passé nous a déjà permis de conduire tous ensemble une action au sein de notre résidence. Avec les carrés potagers, nous sortons davantage et nous vivons des moments que nous n'avions pas l'occasion d'avoir auparavant. Désormais, nous partageons beaucoup plus de temps ensemble, ce qui nous permet de mieux nous connaître entre voisins.

## Qu'avez-vous planté depuis juin et qu'avez-vous récolté ?

Nous avons récolté des fraises, des poireaux, des tomates, des salades, des oignons, du basilic et de la menthe. En plus de tout cela, nous avons planté d'autres légumes comme des carottes, des aubergines, du céleri, du chou romanesco, des navets et des blettes.

## Comment vont évoluer ces carrés potagers ?

Nous avons beaucoup appris cette première année. Nous saurons nous préparer pour la prochaine saison avec le projet de planter des fleurs pour donner plus de couleurs à notre jardin.



\* Merci à notre partenaire, la jardinerie montilienne Truffaut, pour la dotation d'un carré potager.



## INFOS LOCATAIRES

### ENQUÊTE DE SATISFACTION

Tous les 3 ans, MAH interroge ses locataires dans le cadre d'une enquête de satisfaction. Un échantillon représentatif sera établi pour répondre à un questionnaire dont les réponses resteront anonymes. Certains locataires pourront donc être appelés, par téléphone, par un salarié de MAH, le temps de cette enquête, du 1<sup>er</sup> novembre au 15 décembre 2021.

### LES CHARGES LOCATIVES

Pour toute information relative à vos charges, APPELER DIRECTEMENT  
**04 75 53 13 53 tous les jours de 13 h à 16 h 30 sauf le mercredi et le vendredi**

### VOTRE CHAUFFAGE

Les premiers frimas de l'hiver se sont installés. Le chauffage a été remis en fonctionnement depuis quelques jours. Voici quelques conseils afin d'en optimiser son utilisation dans votre appartement :

- ouvrez vos fenêtres une dizaine de minutes par jour : l'aération fait baisser le taux d'humidité dans les pièces,
- n'obstruez pas les bouches d'aération et de ventilations (cuisine, salle de bain, au dessous des fenêtres),
- dépoussiérez régulièrement vos radiateurs,
- bien fermez vos volets et vos stores à la tombée de la nuit,
- ne placez pas de meubles devant les radiateurs.

**En cas d'urgence :**  
**joignez votre prestataire**  
**DALKIA 0 800 809 300**

Pour nous joindre :  
ACCUEIL DU PUBLIC  
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h30  
le vendredi de 8h à 12h  
Tél. 04 75 01 69 80

Réclamation technique :  
numéro vert 0800 300 666  
gratuit fixes et portables  
Aux heures d'ouverture de MAH

Astreinte technique 06 71 27 91 78  
Attention : numéro réservé aux urgences

contact@montelimar-agglomeration-habitat.fr  
Montélimar-Agglomération Habitat  
Tour H - 3 place Clemenceau - BP 293  
26207 Montélimar Cedex

Directeur de la publication : Norbert Graves  
Rédaction : Sylvie Merlet - Selma Arslan  
services de Montélimar - Agglomération Habitat  
Photos : Sylvie Merlet - Selma Arslan  
PAO et impression : imprimerie Bayle Montélimar  
Papier recyclé - ISSN : 2801-1597 - Tirage 2000 ex  
Périodique

## CHOMILLAC : VISITE DE CHANTIER



Les travaux de transformation de l'ancien foyer Chomillac ont été lancés en mars. Une visite du lieu a permis à Norbert Graves, président de Montélimar-Agglomération Habitat et Karim Oumeddour, adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme, représentant Julien Cornillet, maire de Montélimar et président de Montélimar-Agglomération, de juger de l'avancée des travaux. Cette visite était organisée en présence de Jean-Marc Cottin, architecte du projet, des représentants des entreprises, de plusieurs administrateurs, de Frédérique Franc, directrice générale de MAH.

### LE PROJET

- Transformation du foyer, vidé de tout occupant depuis 2018, en 14 logements de type T2, dont 7 réservés aux personnes à mobilité réduite.

### FINANCEMENTS

- Ce chantier est financé dans le cadre du Plan de Relance. Attribution d'une subvention de 154 000 € par l'Etat
- 20 % sur les fonds propres de Montélimar-Agglomération Habitat
- Le solde par un emprunt auprès de partenaires bancaires



## CAMPAGNE D'ISOLATION THERMIQUE

Depuis juillet, MAH réalise d'importants travaux sur l'ensemble de son parc locatif

MAH a souhaité engager d'importants travaux d'isolation au sein de son patrimoine.

Cette campagne a été lancée dans le cadre d'un protocole d'insertion professionnelle engagé avec le groupe Dauphiné Isolation. À ce jour, plus de 14 419 m<sup>2</sup> ont déjà été isolés dans de nombreuses résidences. Actuellement, les travaux se poursuivent.

Il s'agit de travaux d'isolation de combles, de planchers bas (garages, caves, sous-sols...) et de calorifugeage de réseaux d'eau chaude. Ces travaux ne sont pas visibles par vous, locataires mais ils contribuent à améliorer votre confort thermique en réduisant les pertes de chaleur.

